

The Multicultural Education in Bucovina during the Austrian Domination

Vasile Baltag¹

Abstract: In 1775, the territory of Bucovina became part of the Habsburg monarchy and it stayed like that for 143 years. All throughout this period when the Romanians lived here next to Ukrainians, Germans, Jews and other nationalities, the Austrian government took into consideration their need for culture, which resulted in the development of a multicultural teaching system. This implied that the languages of teaching in the Bukovinian schools were: Latin, Greek, Romanian, Ukrainian and, more often than not, German. Although the weighty presence of the German language in the academic institutions limited the number of young Romanians in schools, the teaching in German enabled the access of the Bukovinian students to the great European universities from Vienna, Salzburg, Lemberg, Kraków or Prague, before the founding of the Chernivtsi University (1875). Thus, beyond the negative aspects of the separation of this territory from Romania, the Austrian occupation represented an effervescent period from a cultural viewpoint, which lent a specific identity to the teaching system in Bucovina.

Keywords: Bucovina; teaching system; culture; language

1. Introduction

Entre 1875 et 1918, la Bucovine a fait partie de la monarchie de Habsbourg, étant séparée de la Moldavie (Nistor, 1991, p. 1 et suiv.), ce qui a fait que son développement culturel connaisse un parcours différent par rapport à celui des Principautés Roumaines et même par rapport à celui de la Transylvanie. Son statut de province trouvée sous administration impériale lui a apporté autant des avantages que des désavantages (Maftai, 2009). Etant donné que les Roumains d'ici souhaitaient prendre part au mouvement général provoqué par le „siècle des nationalités” (Zub, p. 53), à l'heure où tous les peuples souhaitaient affirmer leur propre identité à travers leur culture, leur système d'enseignement et leur langue,

¹ PhD in progress, Stefan cel Mare University, Romania, Address: 13 Universității Str., Suceava 720229, Romania, Tel.: +40230216147, Corresponding author: vbaltag88@yahoo.com.

ils ont dû mener un combat acharné car l'administration impériale faisait tout pour maintenir un enseignement où la langue allemande était de loin plus utilisée que la langue roumaine ou la langue ukrainienne.

Le multiculturalisme s'est maintenu en Bucovine, celle-ci devenant un foyer de culture (Pascu et al., 1983, p. 102; Giurcă, 2000, p. 253) grâce à la coexistence sur ce territoire des Roumains, des Ukrainiens, des Juifs, des Serbes et d'autres nationalités, ce qui a permis la mise en place d'un enseignement qui correspond autant aux nécessités de la population que des impératifs dictés par la politique impériale.

L'enseignement élémentaire a été confessionnel (Giurcă, 2004, p. 20 et suiv.) jusqu'en 1869 quand il a été étatisé. A partir de cette année-ci, la formation du corps enseignant primaire a eu lieu à l'Ecole normale d'Etat de Tchernivitsi, où la langue d'enseignement était l'allemand; quelque temps après, des sections parallèles ont été fondées, les langues d'enseignement y étant le roumain et l'ukrainien.

En 1808, un Lycée classique (en langue ancienne) est fondé à Tchernivitsi, pour l'enseignement secondaire. Le processus d'enseignement s'y déroule d'abord en latin, et par la suite en allemand, à une seule exception près: dans le cas des Roumains, la religion était enseignée en roumain; en 1848 un département de langue et littérature roumaines voit le jour auprès de ce lycée.

En 1860 à Suceava est mis en place un autre lycée classique, tandis qu'à Tchernivitsi un Lycée au profil sciences ouvrira également ses portes. En 1872, à Rădăuți est ouvert un lycée allemand.

2. Des démarches préliminaires pour la mise en place de l'enseignement supérieur

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les élèves poursuivaient leurs études théologiques à l'Institut Théologique fondé à Tchernivitsi en 1827 (Păcurariu, 1994, p. 261). Les cours étaient dispensés en latin; à partir de 1848 la langue roumaine y est également introduite.

Avant la création de l'Université, les jeunes bucoviniens poursuivaient leurs études aux universités de Lvov et de Vienne. Après l'ouverture de l'Université, les étudiants roumains ont fréquenté les cours des facultés de droit et de philosophie,

étant organisés selon le système allemand en sociétés académiques, telles „Arboroasa”, „Junimea”, „Bucovina”, „Moldova” et „Dacia”.

Le 10/22 mars 1848, à Tchernivitsi a lieu une assemblée populaire qui forme un comité d'action qui se donne comme tâche d'élaborer, au nom de la population de Bucovine, un programme de revendications nationales, économiques, politiques et culturelles (Iacobescu, pp. 21-22). La création d'un séminaire théologique dans le cadre de la faculté de théologie était également souhaitée, tout comme l'adjonction des facultés de droit et de philosophie (Kosteşen, 1995, p. 7). Le 8/20 mai 1848, se tient une autre assemblée des Bucoviniens qui réclamaient la création d'écoles populaires et de départements de langue et littérature roumaines. Une année plus tard, le 31 août 1849, le président du tribunal de Tchernivitsi et le responsable des disciplines philosophiques du collège Iohan Karol Umlauf de Frenkvel, avançait une proposition auprès du Ministère de l'Enseignement d'Autriche qui portait sur la création d'une Académie de droit et des départements d'histoire, de statistique et de droit national („Bucovina”, 1848, nr. 9, p. 67). Le 23 novembre 1872, le député Constantin Tomasciuc, secondé par Teofil Bendella ainsi que par d'autres députés et patriotes roumains, avance auprès de la Diète de Bucovine une demande de création d'une université en langue allemande, étant donné le fait que les enfants bucoviniens étaient obligés d'aller étudier à plus de 100 miles distance, dans les universités de Vienne ou Praga. Ils mentionnent, à l'appui, le manque de juristes, de fonctionnaires publics et de professeurs dans les écoles et les établissements du secondaire (Kosteşen, p. 8) auquel se confronte la région. La requête sera renouvelée lors de la séance du Parlement de Vienne, en décembre 1874.

Le Parlement de Vienne avait l'intention d'ouvrir une nouvelle université car les Universités de Salzburg (1810) et d'Olmütz (1855) avaient cessé d'exister, et deux autres Universités de Cracovie et Lemberg avaient perdu leur nature interethnique, devenant uniquement polonaises. En 1870 l'Académie de droit de Sibiu est magyarisé, et en 1872 ouvre ses portes l'Université magyare de Cluj. Dans ces conditions, l'empire autrichien ne bénéficie plus de pivot de promotion de la culture allemande au sud-est de l'Europe (Ungureanu, 2003, p. 21 et suiv.).

3. L'Université de Tchernivitsi

En 1848 déjà, les Bucoviniens sollicitaient la mise en place d'un établissement d'enseignement supérieur. Dans la séance du 26 septembre 1874, le président de la commission du budget, le référent Brestel, avançait la proposition suivante devant

les députés autrichiens : “Nous demandons respectueusement le gouvernement qu’à la séance prochaine il donne son avis par rapport à la création d’une nouvelle université” (Kosteşen, p. 9).

Le député bucovinien C. Tomasciuc cherchera la voie de milieu intervenant dans les disputes au sein du parlement (par exemple dans la séance du 26 mars 1874), soutenant que ce n’était pas la création d’une université nationale qu’on demandait à Tchernivitsi, mais la création d’une université en langue allemande censée contribuer à la consolidation politique des différentes nationalités qui coexistaient à l’est de l’empire autrichien. La proposition de Tomasciuc a été appuyée aussi par le député allemand Ernst Plener ainsi que par le docteur en philologie R. Vildauer–Vildhauzen. Le ministère de l’enseignement et de l’éducation approuvait au mois de mai 1874 la création de l’université et en même temps son financement par l’université de Lvov. Le 16 octobre 1874 le conseil des ministres de l’Autriche valide l’arrêté, les projets de loi étant approuvés par les deux palais le 31 mars 1875 par la loi n° 40 qui sera approuvée aussi par l’empereur. La nouvelle Université ainsi créée se voulait un „pivot pour la culture allemande” (Nistor, p. 212) et le 30 septembre 1875, l’empereur Franz Joseph signe à Scönbrunn le document officiel de sa création.

Le 4 octobre 1875, le jour de la fête du nom de l’empereur, voit le jour la cinquième institution d’enseignement supérieur de l’empire, l’Université impériale Franz-Joseph de Tchernivitsi, composée des facultés suivantes : Faculté de Théologie, Faculté de Droit et Faculté de Philosophie, qui se voulait être une forteresse de culture allemande (Nistor, p. 16). Le document de création montrait que l’université allait avoir trois facultés: théologique, juridique et philosophiques (Vizitiu et al., pp. 79-83).

Les trois facultés étaient au début desservies par 18 professeurs, dont la moitié étaient d’origine roumaine, à la Faculté de Théologie. Le nombre d’étudiants dans sa première année d’existence a été de 268, dont 53 Roumains, 51 Juifs, 41 Ruthènes, 31 Allemands, 28 Polonais et 4 Tchèques. 34 Roumains étudiaient la théologie, 11 le droit et 8 la philosophie.

4. L’étatisation de l’enseignement public en Bucovine

La nouvelle constitution de 1867 a entraîné des changements en ce qui concerne la situation de l’enseignement en Autriche. En 1869 paraît la nouvelle loi de

l'enseignement primaire pour les pays de la couronne d'Autriche qui décrétait l'enseignement primaire obligatoire pour les enfants âgés de 7-13 ans, avec un cours pour adultes de 13 à 15 ans. En même temps, les écoles primaires ne se trouvaient plus sous le contrôle de l'église, étant soumises à l'Etat.

Par voie de conséquence, les écoles de Bucovine ont été retirées de sous l'autorité du Consistoire catholique de Lvov et du Consistoire orthodoxe de Tchernivitsi et subordonnées à l'inspecteur général, qui collaborait avec le Conseil scolaire du pays, composé d'un représentant pour chaque confession, des représentants de la Diète et de la municipalité de Tchernivitsi.

Le conseil scolaire du pays se réunissait sous la présidence du gouverneur qui avait comme rapporteur l'inspecteur général des écoles, fonction assurée par des étrangers qui ne parlaient pas le roumain (Gustav Bozdech, Iosef Marek, Limberger, Vystusch Wilhelm, Carol Tumlirz). Chaque préfecture avait un conseil scolaire districtuel, similaire au Conseil du pays, avec des inspecteurs scolaires districtuels nommés par le gouverneurs, d'habitude étrangers, d'origine allemande ou polonaise. Les conseils scolaires communaux étaient dirigés par les maires. Toutes les écoles résolvaient leurs problèmes administratifs par l'intermédiaire de ces conseils, leur maintien étant à la charge de l'Etat.

A la place de l'ancienne *Preparandii* roumaine à Tchernivitsi est créée une Ecole normale d'Etat de 4 ans pour garçons et filles, en langue allemande. Auprès de cette école fonctionnaient des écoles d'application où la langue d'enseignement était l'allemand, le ruthène ou le roumain, l'instrument de publicité parmi les instituteurs étant les « Feuilles pédagogiques ».

Pour ce qui est de la langue roumaine, elle reste la langue d'enseignement dans les écoles villageoises où était utilisé le manuel de Nicolae Ieremievici Dubău qui présentait beaucoup de lacunes mais qui était supérieur aux manuels utilisés dans le passé. Dans les écoles urbaines la langue d'enseignement prévalente était l'allemand, mais dans certaines écoles villageoises où il y avait des communautés mixtes, il y avait la langue roumaine rivalisait avec la langue ruthène.

L'enseignement secondaire était dispensé dans le Lycée classique et le Lycée au profil sciences de Tchernivitsi, tout comme dans le Lycée classique de Suceava. En 1872 s'y rajoute un nouveau Lycée classique à Rădăuți, mais la langue d'enseignement dans tous ces quatre lycées est la langue allemande. La religion orthodoxe et la langue roumaine étaient enseignées uniquement en tant qu'objets facultatifs aux élèves orthodoxes roumains (Chesca, 2011).

En 1870 est créée à Tchernivitsi une école de métiers et pour la promotion de l'agriculture, le Comité du pays crée en 1871 une Ecole moyenne d'agriculture, aux frais du pays de Bucovine ; pendant ce temps- là à Siret il y a des tentatives pour mettre en place une école inférieure au profil sciences mais qui échouent.

Le député Silvestru Morariu Andrievici prend part aux discussions concernant la loi de l'enseignement, prononçant un discours sur l'école dans la séance du Parlement de Vienne du 26 octobre 1867. Il fait remarquer que depuis l'introduction de la constitution scolaire politique, et surtout depuis la publication du concordat, l'administration de l'école est devenue un domaine exclusif de la hiérarchie politique et ecclésiastique, et le peuple s'est éloigné de l'école trouvant que celle-ci ne correspondait pas à ses besoins. (Purici, 1998, pp. 83-88)).

Lors de la séance du Parlement du 22 avril 1869, Silvestru Morariu Andrievici soulève à nouveau le problème de l'école en Bucovine.

Les nouvelles lois scolaires ont radicalement changé la situation. Au moment où elles sont entrées en vigueur, en Bucovine il y avait 142 écoles populaires, dont 6 principales, 132 écoles triviales pour les garçons et 4 écoles pour les filles ; leur situation confessionnelle était la suivante: orthodoxes -2 écoles principales, 109 écoles triviales pour les garçons et une école triviale pour les filles ; catholiques -2 écoles principales, 18 écoles triviales et 2 écoles pour les filles ; évangéliques - une école principale et 8 écoles triviales ; mosaïques- une école principale et une école de filles. Ces écoles étaient subordonnées à l'église en question et sous la surveillance supérieure du gouvernement (Bordeianu et al., p. 32 et. suiv.).

5. L'école roumaine de Suceava

Parmi les nombreuses réalisations culturelles pendant la période où Silvestru Morariu Andrievici a été métropolitain, une des plus importantes a été représentée par la mise en place de classes divisionnaires roumaines au Lycée orthodoxe de Suceava (Goraș, pp. 32-45). Le lycée a été fondé en 1860 du budget du Fonds de l'église pour répondre aux besoins culturels des Roumains. A cause du manque de professeurs roumains et de manuels en roumain, il a fonctionné comme lycée allemand, avec des professeurs étrangers et des manuels en allemand. Bien que cette situation soit considérée comme provisoire, dans l'attente que un corps enseignant roumain soit formé, le lycée continuera à garder son spécifique allemand même après l'arrivée de professeurs roumains tels Ironim Munteanu,

Vasile Bumbac, les frères Samuil et Arcadie Isopescu, Ștefan Dracinschi, Gherasim Buliga, Simion Florea Marian, Animpodist Dașchievici, Constantin Procopopovici et Constantin Cosovici. La direction du lycée est confiée toujours à des professeurs étrangers comme Bözdech et Limberger. La même situation est connue par le Lycée greco-oriental de Tchernivitsi, créé en 1862 toujours aux frais du Fonds de l'église, ainsi que par les lycées de l'Etat de Tchernivitsi, Rădăuți et Siret qui depuis leur ouverture en 1808, 1872 et 1873 ont fonctionné comme lycées allemands.

En décembre 1873 à Siret ouvre une école inférieure au profil sciences qui fonctionne uniquement jusqu'en 1879. Toujours allemandes étaient L'école d'arts et de métiers, avec un musée industriel et des cours du soir pour les apprenants, des cours dispensés aussi dans les lycées de Suceava, Rădăuți et Siret, ainsi que l'Ecole moyenne d'agriculture de Tchernivitsi, qui était aux frais de l'Etat.

A l'Ecole normale d'Etat de Tchernivitsi, les futurs enseignants apprenaient en allemand, pour aller ensuite enseigner dans les écoles primaires roumaines.

L'Université de Tchernivitsi avait à son tour un caractère allemand, et même si les Roumains protestent contre cette situation pendant presque vingt ans dans la Diète de Tchernivitsi et dans le Parlement de Vienne, la situation reste inchangée.

En 1881, les démarches roumaines portent leurs fruits et des classes divisionnaires roumaines sont créées à côté des quatre premières classes au Lycées gréco-oriental de Suceava. Cela a rendu possible l'inscription dans ces classes d'enfants des paysans roumains qui jusque-là ne pouvaient pas y avoir accès car ils ne connaissaient pas l'allemand ; cela a constitué un avantage puisque la langue roumaine ne pouvait qu'être définitoire pour la population d'origine roumaine (Iorga, 1971, p. 27 ; Bordeianu, 1979, p. 31 et suiv.).

Les professeurs roumains, impossibles à être trouvés auparavant, maintenant existaient bel et bien, et ils étaient diplômés de l'Université de Vienne ou bien de l'Université de Tchernivitsi. Ils rédigent aussi des manuels en roumain dont ils ont besoin lors de leurs classes.

La création des classes roumaines coïncide avec le moment du remplacement du directeur du lycée ; à la place de Limberg est nommé Ștefan Dracinschi, le premier directeur roumain de l'histoire du lycée de Suceava.

L'inscription des élèves roumains à l'école a nécessité une ample popularisation dans la région rurale, pour que les parents envoient leurs enfants au collège,

activité menée par les prêtres et par les instituteurs dans le milieu rural. Un problème urgent à résoudre était le manque d'un internat pour élèves, internat qui ne sera mis en place qu'en 1906. A cause du manque des moyens dont les élèves avaient besoin pour étudier, respectivement des taxes scolaires, des manuels et des vêtements, les professeurs ont initié la création de sociétés d'aide aux élèves pauvres, la société l'Ecole Roumaine voyant ainsi le jour en 1881. En 1906, cette société a réussi à ouvrir à Suceava une typographie et une librairie, où il y avait des publications roumaines, surtout celles de la maison d'édition Minerva. La société a ouvert des filiales à Tchernivitsi et à Rădăuți, pour venir à l'appui des élèves roumains dans les lycées allemands.

6. D'autres établissements scolaires dans la Bucovine autrichienne

La situation des élèves roumains était très difficile parce qu'ils devaient apprendre en allemand, une langue qu'ils ne connaissaient pas très bien ; illustratif dans ce sens est le fait que des 12 élèves roumains admis en 1889 en seconde au Lycée de Rădăuți, un seul a été capable de passer le baccalauréat en 1897 (Nistor, p. 281).

En 1891 à Storojineț ouvre ses portes une Ecole d'Etat et en 1895, à Câmpulung, une école pour le travail du bois. La langue d'enseignement dans cet établissement scolaire était le roumain ; elle fonctionnait dans un bâtiment construit en style roumain, étant la première dans ce genre en Bucovine.

L'exemple du Lycée de Suceava a encouragé les Roumains de Tchernivitsi à demander la création de classes divisionnaires roumaines auprès du lycée d'Etat, ce qui a eu lieu en 1901, sous la direction de Ion Bumbac. Celui qui l'a suivi a été Teodor Bujor et pendant sa direction, en 1906, les députés roumains du Parlement de Vienne, dirigés par Gheorghe Popovici, ont profité de la situation critique du gouvernement de Baden, qui avait besoin de leur vote, pour obtenir leur organisation dans un lycée à part entière.

Etant donné que les écoles roumaines n'ont pas été les seules à se multiplier, mais les ukrainiennes aussi, le gouvernement divise en 1906 les agendas de l'inspection scolaire du pays en trois sections: une section roumaine, une allemande et une ukrainienne. La direction de la section roumaine a été confiée au professeur Dionisie Simionovici. En 1907 sera créé un lycée classique à Câmpulung, sous la direction de Daniil Verenca. En 1910 au Lycée classique de Rădăuți sont introduites des classes parallèles roumaines.

L'école normale des garçons est divisée en trois sections : roumaine, allemande et ukrainienne, chacune sa propre direction, ce qui n'est pas arrivé dans le cas de l'Ecole normale de filles.

La situation de l'enseignement roumain s'améliore de manière radicale, des manuels scolaires sont publiés et le nombre d'écoles continue à croître, ce qui fait que dans chaque village il existe une école primaire roumaine. Dans les communes il y a des écoles séparées pour les garçons et pour les filles, avec plusieurs classes. En 1908 le nombre d'enfants obligés à être scolarisés est de 119 144, dont seulement 2 525 ne fréquentent pas l'école, bien que 64% de la population roumaine soit analphabète (Nistor, p. 282).

La revue „L'Ecole” voit le jour et sera publiée jusqu'en 1914, remplaçant celle „bucoviniste”, „Pedagogische Blätter”, qui a paru entre 1872 et 1902. L'enseignement allemand avait sa propre revue, „Bucowiner Schule”, tandis que celui ukrainien avait „Ukrainskaia Škola”.

L'introduction de la langue roumaine dans le Lycée de Suceava et la présence des professeurs roumains a fait venir un nombre très grand d'élèves roumains. Ceux qui finissaient le lycées s'inscrivaient à l'Université de Tchernivitsi, suivant les spécialisations en théologie, philosophie ou droit.

Les bourses octroyées par le Fonds de l'église permettaient aux étudiants roumains de suivre l'Académie de hautes études agronomiques de Vienne, pour que par la suite ils deviennent ingénieurs dans le domaine de la sylviculture, étant employés par le Fonds de l'Eglise, et d'autres médecins, ingénieurs, avocats ou notaires.

Si les diplômés roumains avaient accès à toutes les branches, il apparaît que le domaine où ils ont eu le plus de mal à pénétrer ait été celui de l'Université. Si à la Faculté de Théologie seul le professeur de slavon n'était pas roumain, la situation était toute autre dans le cas d'autres disciplines. Par exemple, à la Faculté de Droit, après la mort de Constantin Tomașciuc, un seul Roumain réussit à y accéder, une situation similaire à celle connue par la Faculté de Philosophie et Lettres, où seul le professeur de langue et littérature roumaine était roumain ; plus tard, il a été rejoint par le professeur du nouvellement créé département d'Histoire des Roumains, qui n'a pas été reconnu par le gouvernement autrichien que comme département d'histoire sud-est européenne.

7. La Nouvelle loi électorale pour la Diète de Bucovine. L'Organisation scolaire

Le changement de la loi électorale qui ne s'était plus produit depuis 1861, a été le résultat du fait que l'union paysanne avait obtenu la majorité dans la Diète. Une décision est prise de diviser le pays en curies nationales : roumaines, ukrainienne et juives (Nistor, p. 312, 314 et 322).

Les membres de l'union paysanne sont arrivés à un accord concernant l'organisation de l'enseignement primaire sur bases nationales, les écoles primaires étant divisées en : roumaines, ukrainiennes et allemandes. En 1905 est divisé le contrôle de l'enseignement selon les trois nationalités, chacune recevant ses réviseurs nationaux. En 1906 l'inspection générale de l'enseignement est divisé en trois sections, roumaine, ukrainienne et allemande, chacune ayant son propre inspecteur général national.

En 1908 en Bucovine fonctionnaient 492 écoles primaires réparties entre les trois nations de l'union paysanne: 169 écoles roumaines, 18 écoles mixtes roumaino-allemandes, 2 écoles mixtes roumaino-ukrainiennes, 4 écoles mixtes roumaine-allemande-ukrainiennes; 199 écoles ukrainiennes et 3 écoles ukrainiennes-allemandes; 88 écoles allemandes; 9 écoles polonaises; 5 écoles hongroises (Nistor, pp. 323-324).

Les nouvelles conditions politiques semblent avoir favorisé l'enseignement ukrainien, celui-ci continuant à se développer. Des classes parallèles ukrainiennes voient le jour auprès du Lycée allemand de Tchernivitsi, dans un lycée ukrainien à part entière, le deuxième lycée d'Etat. Un autre lycée ukrainien ouvre ses portes à Cozmeni.

A leur tour, les Roumains obtiennent le développement des classes parallèles roumaines au Lycée de Tchernivitsi dans un lycée distinct, le troisième lycée d'Etat de Tchernivitsi. Un lycée roumain voit le jour à Câmpulung et des classes divisionnaires sont créées auprès du Lycée de Rădăuți.

Bien qu'ils soient en nombre plus réduit par rapport aux Roumains et aux Ukrainiens, les Allemands créent un lycée allemand à Gura Humorului pour les enfants des colonialistes allemands et pour la population juive.

Au mois de mars 1902 à Cernăuți voit le jour l'Ecole orthodoxe de filles, qui, par le décret impérial du 30 novembre 1911 deviendra un lycée à 6 classes. L'école reçoit un bâtiment propre aux frais du Fonds de l'église. En 1914 cette école était

fréquentée par 480 filles, dont 324 étaient roumaines et 156 ukrainiennes (Nistor, p. 143 et suiv.).

8. Conclusion

Pendant l'occupation autrichienne de la Bucovine, l'enseignement a été une priorité autant pour l'administration impériale, que pour la population autochtone. Cette attitude a été bénéfique pour chacune des nationalités vivant ensemble en Bucovine. Cela leur a permis de préserver leur identité par l'introduction de la langue maternelle dans les établissements scolaires déjà existants ou nouvellement mis en place (Pirju, 2014). Par là même, l'existence permanente de la langue allemande, à côté de la langue roumaine, ukrainienne ou des langues classiques, assurait dans l'espace multiculturel de Bucovine l'unité dont celui-ci avait besoin pour le maintien d'une coexistence pacifique ainsi que de bonnes relations avec l'administration impériale. Pour conclure, l'espace bucovinien, même après sa réintégration en 1918 dans l'espace roumain, a été et reste un espace interculturel par excellence.

9. Bibliographie

- Bordeianu, M. & Vladcovschi, P. (1979). *Învățământul românesc în date /The Romanian Education in data*. Iași: Junimea.
- Chesca, A.B. (2011). The oriental culture and its eternal fascination. *Acta Universitatis Danubius. Communicatio*, vol. 5, no. 1, pp. 176-182.
- Giurcă, G. (2000). *Împotriva lui Cronos /Against Chronos*. Suceava: Țara Fagilor.
- Giurcă, G. (2004). *Istoria învățământului din Suceava /The history of Education in Suceava*. Suceava.
- Goraș, I. V. (1975). *Învățământul românesc în ținutul Sucevei. 1775-1918 / The history of Education in Suceava, 1775-1918*. Bucharest: Ed. Didactică și Pedagogică.
- Iacobescu, M. (1993). *Din istoria Bucovinei, vol. I, (1744-1862) / From the history of Bucovina, vol. I, (1744-1862, vol. I.1744-1862*. Bucharest: Editura Academiei Române.
- Iorga, N. (1928). *Istoria învățământului românesc / The history of Romanian Education*. Bucharest: Casa Școalelor.
- Kosteșen, S. et alii (1995). *Universitatea din Cernăuți. 1875-1995: Pagini de istorie/ University of Cernăuți, 1875-1995: Pages of history*. Cernăuți: Ruta.
- Kosteșen, S. et alii (1905). *Neamul românesc în Bucovina /The Romanian People in Bucovina*. Bucharest.
- Maftai, J. (2009). *Drept diplomatic si consular / Diplomatic and Consular Law*. Galati: Editura Universitară Danubius.

- Nistor, I. (1991). *Istoria Bucovinei / The history of Bucovina*. Bucharest: Humanitas.
- Nistor, I. (1912). *Zur Getchichte des schulwesens in der Bucowina/ The History of Education in Bucovina*. Tchernivtsi.
- Pascu, Ștefan ș.a. (1983). *Istoria învățământului din România / The history of Education in Romania*. vol. I. Bucharest: Academia Româna.
- Pirju, I.S. (2014). *Proximitatea culturală în managementul schimburilor economice internaționale / Cultural proximity in the management of the international economical exchanges*. Bucharest: Editura Militară Carol I.
- Purici, Șt. (1998). *Mișcarea națională românească în Bucovina între anii 1775-1861 /The national Romanian movement in Bucovina, between 1775-1861*. Suceava: Hurmuzachi.
- Ungureanu, C. (2003). *Bucovina în perioada stăpânirii austriece 1774-1918 /Bucovina during the Austrian domination 1774-1918*. Chișinău: Civitas.
- Vizitiu, M. & Popa, V. (2007). *Istoria învățământului teologic superior din Moldova și Bucovina / The history of higher theological education of Moldavia and Bucovina*. Iasi: Trinitas.
- Zub, A. (2001). Națiune culturală și națiune politică la români în secolul XIX/Cultural nation and political nation in the Romanian space in the XIXth century. In *Vârstele Unirii. De la conștiința etnică la unitatea națională./ The ages in the Union. From the ethnic consciousness to the national unity*. Volume edited by D. Ivănescu, C. Turliuc, Fl. Cântec, Iasi: Fundația Academică "A.D. Xenopol".
- *** (1848). *Bucovina*, no. 9.